

PROJET ASSOCIATIF

Les Papillons Blancs d'entre Saône et Loire

2020 | 2024

Ensemble,
une réponse pour chacun



www.pbesl.fr

“

UN PROJET ÉLABORÉ POUR ET AVEC LES ACTEURS DE NOTRE ASSOCIATION

Ce projet a été élaboré de mai à septembre 2019.
Le Conseil d'Administration a souhaité une large implication des acteurs de notre association.

Nous avons, dans un premier temps, engagé un travail spécifique sur la compréhension des enjeux du secteur médico-social, notre cadre d'exercice actuel et les perspectives d'avenir, de manière à inscrire ce projet dans une optique résolument réaliste et progressiste.

Dans un second temps, des groupes constitués de **personnes accompagnées, de professionnels et de familles** ont travaillé sur les grands thèmes de ce projet. Cette démarche participative a permis de répondre au double objectif de renforcer la mobilisation des acteurs dans le projet et de garantir une production qui soit au plus près de la réalité des femmes et des hommes de notre association.

Au total, ce sont plus de 120 acteurs de l'association qui, au travers de 22 rencontres et réunions de travail, ont participé à l'élaboration de ce projet.

Le projet associatif a été validé en Assemblée Générale Extraordinaire le 17 janvier 2020.



Ensemble, une réponse pour chacun

Les Papillons Blancs d'Entre Saône et Loire sont nés de la fusion des Papillons Blancs du Bassin Minier et de Paray-le-Monial et sa région, de deux associations fortes de six décennies d'engagement militant et d'expertise professionnelle au service des personnes handicapées mentales.

Notre projet 2020-2024 - un projet d'entreprise associative parentale militante - pose le cadre d'action de tous les acteurs de notre association. Il constitue à la fois un projet d'entreprise, un vecteur de rassemblement et un outil de communication destiné à faire connaître et partager notre ambition.

Nous avons choisi une méthode participative afin de permettre la mobilisation de la triple expertise : personnes accompagnées, parents et professionnels, chère à notre association. Cet engagement est essentiel pour aborder des sujets aussi incontournables que l'évolution de notre offre médico-sociale ou l'inclusion des personnes handicapées dans la société, à chaque fois que cela sera possible.

Un grand nombre des personnes en situation de handicap ne demandent qu'à être intégrées dans notre société et revendiquent leurs droits de citoyens. Elles l'ont fortement réaffirmé lors de l'élaboration de ce projet ; nous en avons fait un axe majeur de notre ambition. Cet objectif ne doit pas nous faire perdre de vue les besoins et attentes de celles et ceux qui ne disposent pas de solution adaptée. Pour eux nous mènerons un autre combat dans les années à venir, défendre une place ou un accompagnement adapté pour chacun, et ce, quels que soient leurs capacités, leurs besoins et leurs attentes. Trop de personnes demeurent encore sans solution adaptée.

Le chemin est tracé. À nous tous de mettre en œuvre ce projet, de construire ensemble l'avenir de façon sereine et déterminée afin de continuer à faire évoluer le regard de la société sur le handicap, de toujours mieux répondre aux besoins et attentes de chaque personne accompagnée, tout en contribuant à la vie économique de nos territoires d'intervention.

Jean-François RENIAUD
Président

“ VOLONTÉ Trouver du travail et des stages en milieu ordinaire		“ QUESTIONS Retraite en ESAT Taux d'invalidité Quels calculs ?	
			“ VOLONTÉ Continuer les activités culturelles, sportives (championnat handisport)
“ INQUIÉTUDE DES PARENTS Avoir une aide pour les courses		“ QUESTIONS Où va-t-on quand on tombe gravement malade ?	
	“ VOLONTÉ Regrouper les couples quand ils sont sur des établissements différents.		“ INQUIÉTUDE DES PARENTS Garder son logement quand on est à la retraite
“ VOLONTÉ Une maison de retraite en «milieu ordinaire» adaptée au handicap			
	“ QUESTIONS Comment rester chez soi ou en famille le plus longtemps possible ?		“ VOLONTÉ Appartement en collocation avec PCH mutualisée

La
PAROLE
des **PERSONNES**
accompagnées



	“ VOLONTÉ De la formation pour évoluer et arriver un jour à entrer dans «le milieu ordinaire»	
		
“ VOLONTÉ Des aménagements pour les personnes mal voyantes (revêtements)		“ INQUIÉTUDE DES PARENTS Le Rythme de travail
		
		“ VOLONTÉ Accès plus individualisé en FAM : stages inter établissements hors du collectif



SOMMAIRE

1	Notre combat et notre ambition	8
2	Les valeurs que nous portons	9
3	Le fonctionnement de l'association	10 à 11
4	Nos dispositifs d'accompagnement sur les territoires de Saône-et-Loire	12 à 23
5	Nos orientations 2020 - 2024	24 à 33
6	Modalités de diffusion, de mise en œuvre et d'évaluation de ce projet	34 à 35
7	Notre implantation en Saône et Loire	36 à 37
8	Glossaire	38 à 39

1 Notre combat et notre ambition

L'association des Papillons Blancs d'entre Saône et Loire œuvre pour les personnes en situation de handicap intellectuel, autistes, polyhandicapées et porteuses de handicap psychique. Entrepreneurs militants, depuis plus de 60 ans, nous agissons sur les territoires de Saône et Loire avec et pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Notre empreinte territoriale est conséquente :

Avec **400** professionnels, **25** établissements et services, nous accompagnons au quotidien plus de **900** personnes sur le département de la Saône et Loire. Notre budget annuel représente **26** millions d'euros entièrement réinjectés dans l'emploi et l'économie locale.

Toujours à l'écoute des besoins, des désirs et des choix des personnes handicapées, nous construisons des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de leur vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'éducation, du travail, de l'habitat et de la santé.

Nous proposons des accueils en établissement, des services ou des dispositifs d'accueil mixtes.

Nous nous battons pour que les personnes accompagnées et leurs aidants bénéficient d'un parcours fluide, de services adaptés tout au long de la vie et d'un droit plein et entier à la citoyenneté auquel chacun peut prétendre.



Notre association fait partie du mouvement parental Unapei.

Principal mouvement associatif français, l'**Unapei** regroupe **550 associations** animées par des bénévoles, des parents et des amis de personnes handicapées.

Notre ADN de mouvement parental est une force pour toujours garantir : Qualité d'accompagnement, Respect des personnes et un Droit à la citoyenneté.

2 Les valeurs que nous portons

LE MILITANTISME

Le Militantisme constitue l'ADN du mouvement parental. Depuis plus de 60 ans nous défendons les droits et les choix de vie de nos enfants. Nous sommes un acteur militant engagé aux côtés des pouvoirs publics. Cet engagement, nous le partageons avec les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires de l'association.

LE RESPECT

Le Respect est une valeur que nous défendons dans les relations entre tous les acteurs de notre association. Dans l'accompagnement, il passe par le fait de savoir écouter, entendre et accompagner chaque personne dans sa singularité.

LA CONFIANCE

La Confiance se construit dans une relation de qualité entre personne accompagnée, parents et professionnels. Elle passe par une reconnaissance de l'expertise et du rôle de chacun.

LE PROFESSIONNALISME

- Le professionnalisme passe par la capacité à Fonder nos accompagnements sur le déploiement d'une expertise forte et de compétences adaptées à chaque situation.
- Savoir douter, interroger nos pratiques, nos certitudes pour mieux évoluer.
- Favoriser une culture de l'écoute de la personne, du parent, des autres professionnels.

L'INNOVATION

L'innovation s'exprime dans l'adaptation de nos accompagnements au service de chaque personne et dans la mise en place des dispositifs de demain. Elle passe par la capacité à oser l'expérience et à ne pas craindre l'échec.



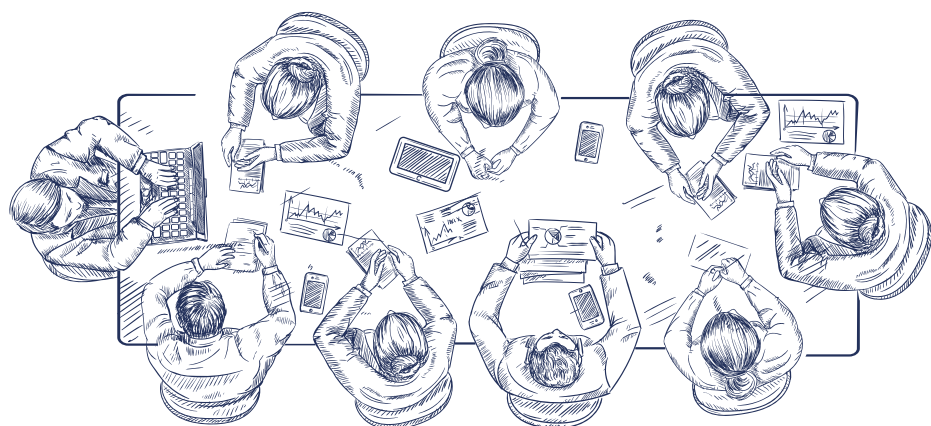
3 Le fonctionnement de l'association

L'organisation politique de l'association

L'Assemblée Générale régit l'ensemble des règles statutaires de l'association. Sa tenue annuelle permet de rendre compte des actions engagées et de valider les orientations à venir. Les comptes de l'association y sont présentés et approuvés par le commissaire aux comptes. L'Assemblée Générale élit le Conseil d'Administration qui va élire le Président en son sein.

Le Conseil d'Administration des Papillons Blancs d'entre Saône et Loire est composé de parents et amis. Il possède des pouvoirs étendus en matière d'administration de l'association. Il veille à la mise en œuvre des orientations politiques de l'association dans le respect du service attendu par les personnes accompagnées, les familles et les pouvoirs publics. Le président est assisté du bureau dans l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Le bureau travaille en étroite collaboration avec la Direction Générale.



L'organisation professionnelle de l'association



LE PRÉSIDENT

délègue à la Direction Générale les pouvoirs utiles au pilotage des établissements et services de l'association.



LA DIRECTION GÉNÉRALE

est habilitée à subdéléguer une partie des pouvoirs qui lui sont confiés.



LES DIRECTEURS DE PÔLE

se voient confier un ensemble d'établissements et services. Ils sont regroupés dans le comité de direction (codir) qui garantit la mise en œuvre d'une stratégie adaptée permettant l'évolution de l'association et la mise en œuvre des orientations données par le Conseil d'Administration et les pouvoirs publics.

Le lien avec les pouvoirs publics

Ce sont l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté et le Conseil Départemental de Saône-et-Loire qui nous confient le pilotage des établissements et services relevant de la compétence des pouvoirs publics. Cela passe par une autorisation qui est renouvelée tous les 15 ans. Les moyens financiers nécessaires au fonctionnement des établissements sont définis dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens d'une durée de 5 ans (CPOM).

Une partie de nos activités est autofinancée et gérée en propre par l'association. Cela concerne par exemple les activités de production de nos ESAT.

Comment s'engager à nos côtés ?

Il existe de nombreuses manières de s'engager dans l'association pour soutenir notre action :

- Adhérer à l'association Les PBeSL et à l'Unapei
- Participer à l'Assemblée Générale
- Être élu au Conseil d'Administration
- S'engager dans le bureau
- Être ami / bénévole aidant
- Représenter les familles aux Conseils de Vie Sociale (CVS)
- Participer aux manifestations organisées par l'association
- Être bénévole lors des manifestations organisées par l'action familiale

4 Nos dispositifs d'accompagnement sur les territoires de Saône et Loire

Nous articulons nos services aux personnes au sein des pôles Enfance, Travail, Habitat, Services et Gestion et Développement. Chaque pôle constitue un dispositif qui mobilise l'ensemble des ressources utiles à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à chaque personne que nous accueillons, que ce soit par le biais d'un établissement, d'un service interne ou d'un partenaire externe.

Nous intervenons sur les bassins de vie de Montceau-Les-Mines, de Gueugnon et de Paray-Le-Monial. Nous recherchons à apporter les services au plus près des familles et des personnes accueillies.

Le Pôle Gestion et Développement assure l'ensemble des fonctions support utiles au fonctionnement des établissements et services de l'association (ressources humaines, finances, comptabilité, gestion du patrimoine, qualité, développement).



PÔLE ENFANCE



PÔLE TRAVAIL



PÔLE HÉBERGEMENT



PÔLE SERVICES



PÔLE GESTION & DÉVELOPPEMENT

“

Pourquoi parlons-nous de dispositifs ?

Les réponses à apporter à chaque enfant ou adulte que nous accompagnons sont plurielles.

Il nous faut pouvoir mobiliser avec souplesse toute ressource utile, qu'il s'agisse d'un établissement, d'un service de notre association ou d'un partenaire externe.

C'est l'ensemble de ces ressources que nous appelons un dispositif.



ÉTABLISSEMENTS
de notre association

SERVICES
de notre association



**PARTENAIRES
ET PRESTATAIRES EXTERNES**
(éducation nationale, entreprises, hôpitaux,
médecine de ville,...)

Le dispositif

ÉDUCATION SCOLARISATION APPRENTISSAGE

Notre Dispositif "Éducation, Scolarisation, Apprentissage" s'adresse à des enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 20 ans.

L'accompagnement peut se mettre en place dès la naissance pour le SESSAD et à partir de 5 ou 6 ans par nos structures d'accueil et d'appui médico-sociales. Chaque enfant bénéficie d'une notification de la MDPH.

Notre dispositif s'appuie sur

- **1 service :**
(SESSAD) qui intervient majoritairement à domicile, sur le lieu de scolarisation ou tout autre lieu de vie où l'enfant est pris en charge (club, garderie, centre de loisirs...).
- **2 structures d'accueil et d'appui médico-sociales :**
(Instituts Médico-Éducatifs et Centre Médico-Éducatif) visant à articuler l'accompagnement dans une logique de parcours spécialisés et inclusifs en établissement et milieu ordinaire.
- **Nos partenaires externes :**
Éducation nationale, entreprises, acteurs de la formation médico-sociaux et de la santé, secteur social, associations culturelles, sportives et de loisirs, prévention.
- **Déficiência intellectuelle avec ou sans troubles associés :**
(107 places en structure d'accueil et d'appui médico-sociale, 65 places SESSAD et 26 places en habitat).
- **Polyhandicap :**
(8 places en structure d'appui médico-sociale et 3 places en hébergement).
- **Difficultés psychologiques avec troubles du comportement :**
(37 places SESSAD)
- **Troubles du spectre autistique :**
(24 places en structure d'appui médico-sociale - 14 en SESSAD - 3 places hébergement répit - ouverture fin 2020).

Nos structures d'accueil et d'appui médico-social et nos services sont situés sur Saint-Vallier et Paray-Le-Monial avec un rayon d'action allant de 30 à 50 km en fonction du service et du public concernés.

Nous proposons des accompagnements variés adaptés à la diversité des profils et des besoins des enfants :

“
Chaque enfant est accompagné dans sa singularité.

Chaque enfant est accompagné dans sa singularité. Pour chacun nous soutenons un projet d'accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique.

Notre dispositif s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'éducation nationale, les acteurs du soin, le secteur de la formation, le monde du travail et les associations de culture et de loisirs du territoire.



ENJEUX MAJEURS À 5 ANS

- Adapter et diversifier notre offre d'accompagnement en établissement par le développement de projets inclusifs, souples et adaptables à chaque enfant (Dispositif d'Accompagnement Médico-Social) aux modes d'intervention et prestations variés.
- Se positionner en structure d'appui spécialisée (action d'aide, de soutien, de formation, d'information, d'expertise médico-sociale) au service des personnes accompagnées, des familles et des partenaires intervenant en milieu ordinaire.
- Diversifier nos lieux d'intervention dans le domaine de la formation préprofessionnelle (centre de formation pour apprentis, lycées professionnels, implantation au sein d'entreprises) pour favoriser et sécuriser la passerelle vers l'emploi ordinaire avec le soutien des partenaires du territoire (Handisersion, PDIP 71, Pôle Emploi).
- Transférer la ressource pédagogique présente dans les ESMS pour développer des UEE et encourager les parcours de scolarité partagée (ULIS école, collège, lycée) pour accompagner l'inclusion individuelle des élèves en capacité de s'inscrire dans un programme d'apprentissage scolaire spécialisé en milieu ordinaire en appui du secteur médico-social.
- Développer notre partenariat avec le secteur soin en médecine de ville, santé mentale et les dispositifs de e-santé pour répondre aux besoins de notre population au sein d'un territoire en pénurie.

Contact : pole.enfance@pbesl.fr



Le dispositif HABITAT

Notre Dispositif "Habitat" s'adresse à des personnes en situation de handicap à partir de 20 ans (selon la réglementation actuelle) ayant une orientation délivrée par la MDPH.

Nous proposons des solutions d'habitat variées répondant à la diversité des attentes et des besoins des personnes. Nos résidences sont ouvertes tous les jours de l'année.

Nous parlons d'habitat car notre rôle ne se limite pas à héberger la personne : nous défendons pour chacun la notion de bien vivre qui passe par un hébergement adapté, un accès à la santé, à des activités et à une vie sociale épanouie.

Notre dispositif habitat comprend

➤ Deux résidences médicalisées

(43 places agréées Foyer d'Accueil Médicalisé) fonctionnant à temps complet sur les bassins de vie de Gueugnon et Paray-Le-Monial.

Ces deux résidences médicalisées accompagnent des adultes en situation de handicap nécessitant un suivi médical régulier. Un groupe d'accueil est spécialisé sur l'accompagnement de personnes ayant un trouble du spectre autistique ou des troubles du psychisme.



➤ Six résidences non médicalisées

(87 places agréées Foyer de Vie et 53 places agréées Foyer d'hébergement pour travailleur d'ESAT).

Nos résidences accompagnent :

- Des adultes dont le handicap ne permet pas, ou plus, d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, sans pour autant qu'ils relèvent d'un établissement médicalisé.

- Des adultes exerçant une activité professionnelle en ESAT.

Ces adultes ont un besoin d'accompagnement qui est adapté en fonction des capacités et des potentiels de chacun.



“

Bien-être et épanouissement

Nos huit résidences constituent un lieu qui vise au bien-être et à l'épanouissement **de toutes les personnes accompagnées** tout en veillant à soutenir les évolutions et l'accès à un logement autonome pour ceux qui le souhaitent.



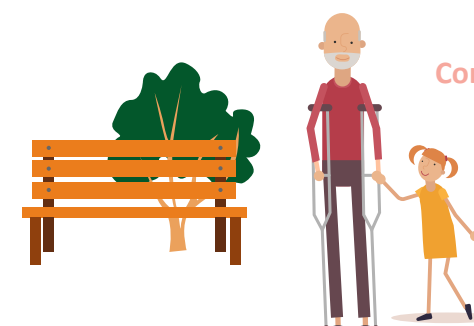
➤ **Trois services d'accueil de jour** (43 places agréées Accueil de jour) accueillant en journée sur des temps choisis des personnes issues des bassins parodien et minier. L'un des accueils de jour est géré dans le cadre d'un groupement de coopération.

➤ **Les partenaires qui viennent enrichir notre accompagnement :** services médico-sociaux, services à domicile, dispositifs de droit commun, acteurs du sport, des loisirs, de la culture constituent un pilier de notre offre d'accompagnement.



ENJEUX MAJEURS À 5 ANS

- Transformer nos Foyers de Vie et nos Foyers d'Hébergement en résidences non médicalisées proposant une offre souple et adaptable.
- Faire évoluer l'offre habitat en lien avec le Pôle Services pour faire en sorte que chaque personne puisse choisir un lieu de vie correspondant à ses attentes et à ses besoins.
- Développer, en interne et en partenariat, une plateforme de services permettant l'accès à un lieu de vie choisi par chacun.
- Maintenir et développer des solutions spécialisées pour les personnes qui ne peuvent accéder à des dispositifs de droit commun.
- Renforcer notre expertise en réponse aux différentes évolutions des publics accompagnés.



Contact : pole.hebergement@pbesl.fr



Le dispositif TRAVAIL

Notre Dispositif "Travail" s'adresse à des personnes dont les capacités ne permettent pas de travailler seules dans une entreprise ordinaire ou adaptée, que ce soit de manière temporaire ou durable.

L'ESAT étant un établissement médico-social, les personnes accueillies bénéficient d'une orientation délivrée par la CDAPH.

Notre dispositif travail s'appuie sur

- **Deux ESAT (PBeSL MULTISERVICES):**
situés à Montceau-les-Mines et Paray-Le-Monial.
- **Un Pôle Départemental d'Insertion Professionnelle:**
PDIP 71
- **Nos Partenaires Externes :**
les entreprises et les collectivités de nos territoires d'implantation.



Nos établissements sont à taille humaine (81 et 80 places) offrant un riche éventail de métiers, que ce soit des activités de productions manufacturées (ateliers conditionnement, bois) ou des prestations de services (mise à disposition, maintenance et hygiène des locaux, entretien des espaces verts, blanchisserie industrielle et lingerie, restauration collective, destruction de documents).

Ce large panel permet d'offrir des activités adaptées à la diversité des publics accompagnés. Nous accueillons majoritairement des personnes issues des bassins de vie parodien et minier.

“

Des projets avec elles et pour elles en fonction de leurs besoins

Les personnes accueillies bénéficient de l'apprentissage et de l'exercice d'un ou plusieurs métiers. Elles reçoivent un soutien médico-social favorisant leur épanouissement personnel et social. Leur projet est construit **avec elles et pour elles** et évolue en fonction de leurs besoins et attentes.



ENJEUX MAJEURS À 5 ANS

- Être identifié comme un acteur économique majeur et incontournable des bassins économiques.
- Garantir la performance économique et renforcer notre indépendance sur les marchés.
- Développer des activités et des modalités de travail adaptées aux capacités et compétences des personnes accompagnées (temps partiels, rythmes plus lents pour répondre aux besoins des personnes vieillissantes).
- Favoriser et développer l'intégration dans l'entreprise ordinaire des personnes en capacité de franchir le pas en travaillant de manière soutenue et étroite avec le pôle d'insertion.
- Montrer que le système ESAT a toute sa raison d'être et qu'il n'est ni un frein pour l'inclusion des personnes, ni un poids financier pour le tarificateur.

Contact : pole.travail@pbsl.fr



Le dispositif SERVICES

Notre Dispositif "Services" s'adresse à des personnes qui vivent dans des appartements de droit commun seules ou en famille.

Chaque personne bénéficie d'une orientation de la CDAPH.

Nous intervenons dans quatre domaines

➤ La vie quotidienne

en soutenant l'accès à un habitat adapté aux attentes de la personne et un accompagnement qui permet de le conserver (budget, courses, transport...).

➤ La santé

en aidant la personne à gérer sa santé, à accéder aux soins répondant à ses besoins et à coordonner les acteurs de manière à garantir la continuité du parcours de soins.

➤ La vie professionnelle

en accompagnant la recherche d'emploi, de formations ou de stages.

➤ La vie sociale

en soutenant la personne dans les domaines de la parentalité, des relations familiales, de la vie de couple, de la vie affective, de l'insertion sociale ou encore de l'accès aux loisirs.



Des projets personnalisés

L'accompagnement est réalisé autour d'un projet personnalisé comportant des objectifs propres à chacun.

Ces derniers évoluent en fonction des attentes de la personne et des besoins liés à son parcours de vie.

La personne accompagnée peut demander la sortie d'un service si elle n'en éprouve plus le besoin.



➤ Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (15 places agréées SAMSAH en file active)

propose un accompagnement médico-social comportant des prestations de soins. Il intervient sur le bassin de vie de Montceau-les-Mines. Les personnes suivies par ce service vivent en milieu ordinaire.

Nous intervenons sur l'identification des besoins, la coordination des acteurs ou la mise en œuvre des soins. L'accompagnement social peut parfois être important, la rupture avec le suivi de santé a parfois éloigné la personne de ses droits sociaux fondamentaux (Sécurité Sociale, mutuelle, CAF).

➤ Le Service d'Accompagnement des Familles d'Accueil (SAFA)

intervient dans 22 familles sur le bassin de vie de Paray-Le-Monial.

Il assure le suivi des familles d'accueil.

Le service vérifie la conformité des conditions d'agrément, apporte soutien et conseil aux personnes agréées et aux personnes accueillies.

Il s'assure que la personne accueillie fasse l'objet de l'attention et des soins que son âge et sa santé requièrent.

Il s'adresse à des personnes handicapées âgées de 20 ans et plus et à des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes ou en perte d'autonomie.

➤ Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (95 places SAVS agréées)

s'adresse à des adultes disposant de capacités et compétences permettant de vivre dans un environnement proche du milieu ordinaire mais qui ont besoin de soutien dans :

- la gestion de son logement (entretien de l'appartement, gestion des documents administratifs, gestion du budget)
- la gestion de son temps libre (accès aux loisirs, à la culture, à une vie sociale)
- l'accès à des soins adaptés
- la confiance en soi et en ses capacités

Le service contribue à la réalisation du projet de la personne par un accompagnement adapté à chacun. Il intervient en habitat en ville ou en habitat regroupé sur les bassins de vie de Paray-le-Monial et Montceau-les-Mines.



ENJEUX MAJEURS À 5 ANS

- Développer le Pôle Services dans l'optique du fonctionnement en dispositif porté par le projet associatif.
- Construire cette évolution avec les personnes accompagnées, les familles, les professionnels et les partenaires.
- Développer nos partenariats avec les dispositifs de droit commun et nos services afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées sur chaque bassin de vie.

Contact : pole.services@pbesl.fr

LE PÔLE GESTION & DÉVELOPPEMENT



Le Pôle Gestion et Développement intervient sur six champs clefs indispensables au bon fonctionnement des établissements :

- La ressource humaine, la formation et le dialogue social
- La gestion budgétaire et financière
- Le patrimoine et la sécurité
- La qualité et la prévention des risques
- Les systèmes d'information
- Les projets et le développement

Le Pôle Gestion et Développement assure le pilotage à l'échelle associative de ces six fonctions. Il est pilote mais il est aussi au service des pôles d'accompagnement, leur apporte des services adaptés, soutient leurs évolutions et garantit le respect des règles d'exploitation. Il apporte à la gouvernance de l'Association et aux pôles d'activités, un cadre d'action sécurisé leur permettant de se concentrer sur l'accompagnement.

C'est dans une logique de cohérence, de pertinence et d'efficacité, que ces actions transversales sont déployées et continueront à être renforcées dans les années à venir.



ENJEUX MAJEURS À 5 ANS

- Garantir un pilotage de l'association au service de son projet politique et de la mise en œuvre des politiques publiques.
- Assurer l'articulation des priorités d'action des directions des pôles, métiers et des fonctions support.
- Développer notre action dans chacun de nos 6 champs d'intervention en garantissant le respect de la réglementation, tout en soutenant les établissements dans l'intérêt du service rendu aux personnes accueillies.
- Formaliser une stratégie pluriannuelle d'évolution de nos systèmes d'information et y allouer des moyens adaptés : matériel, réseau, applications interopérables et formation.

Contact : pole.gestion.dev@pbesl.fr

NOS PARTENAIRES

Apporter une réponse adaptée à chaque personne accompagnée implique une capacité à mobiliser les ressources territoriales au-delà de nos établissements et services.

Ce projet associatif porte l'ambition d'une offre de services qui s'appuie non seulement sur nos établissements et services, mais également sur nos partenaires.

Ils viennent compléter l'offre de services de chaque pôle transformant celui-ci en un dispositif d'accompagnement riche et diversifié.

Nos partenariats touchent à des secteurs diversifiés :

- Les hôpitaux et les acteurs de la médecine de ville
- Les acteurs gestionnaires d'établissements et services de nos territoires d'implantation
- Les entreprises
- Les services publics
- Les services d'aide à domicile



AUTISME

DOMISOL

EPSMS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CAPH

SSIAD

ASE

PMI

PDIP 71

ALLIANCE HANDICAP 71

DATSA

ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

ASSAD

ARS

PJJ 71

HOSPITALISATION À DOMICILE



GROUPEMENTS DE COOPÉRATION

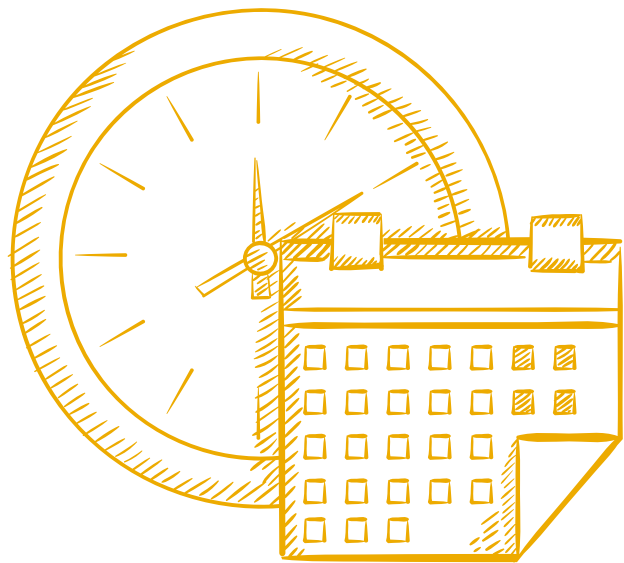
Afin de porter de nouveaux projets, notre association a développé des groupements de coopération :

■ **La CAPH du Bassin Minier**
(Coordination pour l'Accompagnement des Personnes Handicapées) est un établissement d'accueil de jour développé en coopération avec l'EPSMS du Vernoy.

■ **Le PDIP 71**
(Pôle Départemental d'Insertion Professionnelle de Saône et Loire) est un service d'insertion professionnelle pour travailleurs d'ESAT, jeunes d'IME et de SESSAD développé en coopération avec les PEP71 et la Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre.

■ **L'AH 71**
(Alliance Handicap 71) est un dispositif d'appui aux personnes avec troubles du spectre autistique (DATSA) développé en coopération avec l'ADFAAH à Givry.

5 Nos orientations 2020 | 2024



Ces orientations précisent les priorités d'action de notre association, de ses pôles, établissements et services pour les cinq années à venir.

Elles ont été définies en nous appuyant sur :

- Les besoins identifiés en interne par les personnes accompagnées, les familles et nos équipes pluri-professionnelles.
- Les orientations des politiques publiques : Stratégie nationale de santé "ma santé 2022", le PRS Bourgogne Franche Comté 2018-2028, le Schéma Départemental de l'Autonomie de Saône et Loire.

Ces orientations sont au bénéfice des personnes que nous accompagnons ou de celles encore nombreuses qui restent sans solution.

Certaines seront travaillées en interne à moyens constants ou par redéploiement des moyens existants. D'autres passeront par un travail à réaliser avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de Saône et Loire concernant le déploiement des ressources adaptées à notre ambition et à celle, des pouvoirs publics en matière de transformation et de développement de l'offre.



ORIENTATION N°1



Prévenir les ruptures de parcours et l'absence de solution adaptée.

Nous voulons lutter contre les ruptures de parcours subies par les personnes et leurs aidants, et défendre le déploiement de réponses adaptées pour chacun.

OBJECTIF 1

➤ Porter la connaissance fine et la réelle prise en compte du besoin et des attentes de la personne.

- Soutenir la mise en place d'un diagnostic initial précoce et d'un accompagnement dès le plus jeune âge.
- Donner sens et effectivité au projet personnalisé véritable "colonne vertébrale du parcours".
- Déployer une méthodologie et un outil partagé de projet personnalisé.
- Bâtir un projet pour chaque personne en étroite collaboration entre notre association, la personne, son représentant légal et les partenaires externes.

OBJECTIF 2

➤ Identifier et anticiper les ruptures.

- Identifier finement sur chaque pôle et chaque établissement les motifs de ruptures de manière à mieux les anticiper dans nos projets.
- Développer les moyens d'écoute, d'information ou d'aide à la gestion des angoisses liées aux ruptures (ex : information retraite pour les travailleurs d'ESAT ou travail sur les inquiétudes liées à la disparition du parent).
- Assurer une veille, un soutien aux personnes qui sortent des dispositifs institutionnels et permettre les retours en arrière chaque fois qu'ils répondent aux besoins de la personne.

OBJECTIF 3

➤ Promouvoir des solutions innovantes en réponse aux ruptures et absences de solutions.

- Défendre une solution adaptée à chacun lors du passage de l'enfance à l'âge adulte (lutter contre le retour à domicile, le maintien en aménagement Creton faute de places, l'accès à une solution non choisie ou non adaptée).
- Répondre à l'enjeu du vieillissement des personnes accompagnées et des parents (lutter contre la perte du logement à l'arrivée à la retraite, l'entrée subie dans un EHPAD qui ne soit pas adapté, anticiper la séparation avec la famille et la disparition des parents...).
- Permettre un accès aux soins et à la santé répondant aux besoins de chacun (lutter contre les difficultés ou l'absence d'accès aux soins, la surmédicalisation et la démultiplication d'intervenants médicaux non coordonnés).
- Mieux soutenir les situations complexes en développant des solutions de répit, des solutions d'accueil ou d'accompagnement dans et hors dispositifs institutionnels.



ORIENTATION N°2



Déployer des réponses inclusives et institutionnelles adaptées à la diversité des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

Nous voulons offrir la possibilité d'accéder à un habitat ou un travail en milieu ordinaire pour tous ceux qui en ont la capacité et la volonté mais également défendre un environnement spécialisé pour tous ceux qui le souhaitent et qui en ont besoin.

OBJECTIF 1

➤ Défendre un choix éclairé de la personne et promouvoir des réponses adaptées.

- Faire de la connaissance du profil et des besoins des personnes, le socle de notre action et de notre stratégie (accompagnement, choix ressources humaines, choix architecturaux, formation,...).
- Sortir des logiques de filière ou de parcours prédéterminés en développant, tout au long du parcours de l'enfant et de l'adulte, des dispositifs d'essais, de test de solutions adaptées ou ordinaires (entreprise, école, stage, établissements sociaux et médico-sociaux).

OBJECTIF 2

➤ Veiller au respect et à la mise en œuvre effective des droits de chaque personne accompagnée.

- Permettre à chaque personne d'être informée de ses droits, de les comprendre et de les défendre.
- Faciliter l'accès de toute personne accompagnée à ses droits (soins, citoyenneté,) dont la "e-inclusion" qui passe par l'utilisation de l'outil informatique, d'internet et des moyens de communication modernes.
- Renforcer l'accessibilité et l'adaptation de nos lieux d'accueil et des lieux extérieurs à tous les handicaps. L'architecture et l'environnement doivent être pensés comme des éléments de compensation du handicap.

OBJECTIF 3

➤ Développer des solutions inclusives en veillant à ne laisser personne sur le bord de la route "Zéro sans solution".

- Soutenir le maintien ou le développement de l'autonomie tout au long de la vie : lecture, écriture, vie quotidienne, courses, repas, hygiène, santé, budget, vie sociale et citoyenneté, informatique, administratif, formation,...
- Participer à faire bouger le regard sur le handicap sur nos territoires.
- Accompagner l'inclusion au long cours, mettre des éléments de sécurisation pour éviter les ruptures de parcours ou les retours en arrière ; permettre et accompagner ces retours en arrière quand ils sont utiles.



ORIENTATION N°3



Développer une organisation territoriale au service de la fluidité des parcours.

Nous voulons pouvoir mobiliser, avec souplesse, l'ensemble des ressources territoriales quand la personne en a besoin, là où elle en a besoin et à hauteur de son besoin.

OBJECTIF 1

➤ Affirmer notre identité et mieux faire connaître notre action.

- Affirmer, sur nos territoires, notre modèle associatif parental d'entrepreneurs militants.
- Mieux faire connaître notre association, ses missions et ses publics sur nos territoires d'implantation (écoles, entreprises, hôpitaux et médecine de ville, entreprises, citoyens,...).

OBJECTIF 2

➤ Mieux mobiliser les ressources disponibles à l'échelle de nos territoires d'implantation.

- Mieux identifier les ressources disponibles sur nos territoires en nous appuyant sur nos partenaires médico-sociaux, les professionnels et les familles de l'association.
- Mieux identifier et valoriser nos experts et pôles de compétences pour mieux les mobiliser.
- Envisager l'utilisation de nos ressources humaines et matérielles à l'échelle des bassins de vie.
- Renforcer les liens entre les acteurs de notre association sur les territoires et faciliter une mobilisation souple des ressources et expertises territoriales.

OBJECTIF 3

➤ Développer des alliances stratégiques et des partenariats favorisant l'inclusion.

- Intervenir en appui des acteurs de nos territoires grâce à notre expertise médico-sociale de manière à favoriser l'inclusion et prévenir l'exclusion.
- Sensibiliser, former les acteurs externes et les faire monter en compétence en lien avec les besoins spécifiques des personnes que nous accompagnons.
- Développer l'offre de soins dans et hors établissement en nous appuyant sur les partenaires du secteur hospitalier et la médecine de ville, en travaillant la place de la famille dans ces partenariats.

OBJECTIF 4

➤ Déployer de nouveaux modes de fonctionnements souples.

- Développer des orientations internes adaptées aux possibilités offertes par le fonctionnement en dispositif.
- Apporter de la souplesse et adapter nos organisations en fonction des besoins de service rendus dans chaque dispositif (organisation, plannings,...).
- Défendre la levée des barrières administratives qui sont un frein à la fluidité du parcours (orientations, dossiers MPDH, parcours éducation nationale,...).
- Travailler le partage d'informations avec nos partenaires lorsque le parcours de la personne mobilise plusieurs d'entre eux.



ORIENTATION N°4



Soutenir parents, bénévoles, professionnels et mobiliser leurs expertises.

Nous voulons soutenir les hommes et les femmes qui sont les acteurs de notre association et mobiliser l'ensemble des potentiels dans l'intérêt du service rendu aux personnes accompagnées.

OBJECTIF 1

➤ Accompagner le parcours des parents.

- Accompagner le parcours du parent dans les phases clefs de la vie de son enfant (identification des moments charnières, connaissance des options, acceptation des solutions).
- Favoriser un lien parents-professionnels qualitatif répondant à la diversité des attentes des familles et des personnes accompagnées.
- Soutenir le développement des services aux aidants (ex : pair-aidance, aide aux démarches administratives, espaces d'écoute, d'échange ou d'information).

OBJECTIF 2

➤ Garantir la pérennité des instances politiques de notre association.

- Communiquer par des moyens variés sur le sens, l'utilité, de l'engagement associatif.
- Accompagner le parcours parent militant, en favorisant un engagement diversifié adapté aux envies et possibilités de chacun.
- Développer des actions de formation à destination des membres du Conseil d'Administration en lien avec les sujets clefs qui concernent la gouvernance associative.

OBJECTIF 3

➤ Accompagner l'évolution de notre organisation et l'arrivée des nouveaux métiers.

- Développer une gestion des parcours professionnels et des compétences utilisant toutes les possibilités offertes par notre taille, la diversité de nos établissements, de nos métiers et de nos lieux d'implantation.
- Accompagner l'évolution des métiers liés aux fonctionnements en dispositifs (ex : développement des fonctions de coordinateur, impact des nouvelles organisations sur les fonctions cadre...).
- Poursuivre le travail visant à maintenir la mobilisation des cadres de proximité sur le cœur de métier (porteurs des projets de services, garants de la qualité de l'accompagnement, soutiens à la réflexion des équipes).

OBJECTIF 4

➤ Soutenir nos équipes dans leur montée en expertise par une organisation apprenante.

- Assurer un pilotage coordonné des actions de formation à l'échelle associative en prenant en compte les spécificités des pôles, des établissements et des territoires.
- Définir des orientations de formation, des choix "pédagogiques" permettant de travailler un socle de compétences commun au service de la cohérence et de la continuité des accompagnements.
- Diversifier les moyens, les outils de formation et de développement des compétences : formations internes, formations par des partenaires, e-learning, analyse des pratiques, mises en situation,...
- Développer des formations expertes répondant précisément à l'évolution des besoins des publics.



6 Modalités de diffusion, de mise en œuvre et d'évaluation de ce projet

MODALITÉS DE DIFFUSION ET D'APPROPRIATION

Notre projet associatif a vocation à être diffusé auprès de l'ensemble des parties prenantes de notre association :

- Aux personnes accompagnées.
Pour être accessible au plus grand nombre, il sera retraduit dans une version facile à lire et à comprendre (FALC).
- Aux familles
- Aux salariés
- À nos partenaires et amis
- Aux pouvoirs publics

Au-delà de la diffusion, un travail sur l'appropriation du contenu sera réalisé.

MISE EN ŒUVRE

- Le Conseil d'Administration est le garant de la mise en œuvre globale de ce projet. La Direction Générale et son comité de direction proposent et mettent en œuvre la stratégie permettant de répondre aux ambitions de ce projet.
- La stratégie est ensuite déclinée dans un plan d'action adapté par pôle puis au sein de chaque projet d'établissement et de service.
- C'est au final l'action conjuguée des acteurs de notre association qui fera la réussite de ce projet.

ÉVALUATION ET AJUSTEMENT

- Le comité de pilotage du projet associatif (COPIL) sera réuni deux fois par an dont une fois dans le mois précédant l'Assemblée Générale afin de réaliser le suivi du projet.
- L'Assemblée Générale constitue un moment charnière en matière de suivi de la mise en œuvre de ce projet. Les rapports d'activité des pôles rendent compte annuellement des avancées réalisées concernant la mise en œuvre des orientations politiques de l'association.
- Le rapport d'orientation de l'Assemblée Générale permet de fixer le cap pour l'année à venir et d'actualiser les priorités d'action du projet.



7 Notre implantation en Saône-et-Loire

Établissements et services



PÔLE GESTION & DÉVELOPPEMENT

. Siège Administratif
PBeSL | 71450 BLANZY

. Antenne Administrative
PBeSL | 71600 PARAY-LE-MONIAL
pole.gestion.dev@pbsl.fr



PÔLE ENFANCE

PBeSL | 71600 PARAY-LE-MONIAL
. CME Les Nymphéas - IME L'Etang du Prince
. SESSAD La Courte Échelle

PBeSL | 71230 SAINT VALLIER
. SESSAD - IME du Parc
pole.enfance@pbsl.fr



PÔLE HÉBERGEMENT

PBeSL | 71600 PARAY-LE-MONIAL
. FHT - AJ Les Charmes - PUV Les Noisetiers
. FAM Les Alizés - Foyer de vie Boréale

PBeSL | 71300 MONTCEAU-LES-MINES
. SAJ Le Prélong

PBeSL | 71130 GUEUGNON
. FAM Les Géoglyphes - PUV Les Pétroglyphes

PBeSL | 71450 BLANZY
. FV et FH Bourgogne et Mercier
pole.hebergement@pbsl.fr



PÔLE TRAVAIL

PBeSL | 71600 PARAY-LE-MONIAL
. ESAT Les Charmes

PBeSL | 71300 MONTCEAU-LES-MINES
. ESAT Le Prélong
pole.travail@pbsl.fr



PÔLE SERVICES

PBeSL | 71600 PARAY-LE-MONIAL
. SAVS Les Frênes et L'Orée - SAFA

PBeSL | 71300 MONTCEAU-LES-MINES
. SAVS Léon Baudin et La Lanterne - SAMSAH
pole.services@pbsl.fr

9 GLOSSAIRE

A

ADFAAH | Association Départementale des Foyers d'Accueil pour Adultes Handicapés
AH71 | Alliance Handicap 71
AJ | Accueil de Jour
ARS | Agence Régionale de Santé
ASE | Aide Sociale à l'Enfance
ASSAD | Association de Soins et Services à Domicile

C

CAF | Caisse Allocations Familiales
CAPH | Coordination pour l'Accompagnement des Personnes Handicapées
CD71 | Conseil Départemental de Saône et Loire
CDAPH | Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CODIR | Comité de Direction
COPIL | Comité de Pilotage
CVS | Conseil de la Vie Sociale

D

DATSA | Dispositif d'Appui aux établissements et services médico-sociaux accompagnant les adultes avec autisme ou autres Troubles du Spectre Autistique

E

EHPAD | Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMSP | Équipe Mobile de Soins Palliatifs
EPSMS | Établissement Public local Social et Médico-Social
ESAT | Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS | Établissements et services Sociaux et Médico-Sociaux

F

FALC | Facile À Lire et à Comprendre

I

IME | Institut Médico-Éducatif

M

MDPH | Maisons Départementales des Personnes Handicapées

P

PBeSL | Les Papillons Blancs d'entre Saône et Loire
PDIP71 | Pôle Départemental d'Insertion Professionnelle de Saône et Loire 71
PEP 71 | Pupilles de l'Enseignement Public 71
PJJ 71 | Protection Judiciaire de la Jeunesse 71
PMI | Protection Maternelle et Infantile
PRS Bourgogne Franche-Comté | Projet Régional de Santé Bourgogne Franche-Comté

S

SAFA | Service d'Accompagnement des Familles d'Accueil
SAMSAH | Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS | Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAVS 2 | Service d'Accompagnement à la Vie Sociale avec habitat regroupé
SESSAD | Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SSIAD | Services de Soins Infirmiers À Domicile

U

UEE | Unité d'Enseignement Externalisée
ULIS | Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire



PBeSL | Siège Social

15 Avenue de Charolles - 71600 PARAY-LE-MONIAL

03 85 68 40 00 | pole.gestion.dev@pbesl.fr

Découvrez notre site internet ! www.pbesl.fr

Suivez-nous sur Facebook : Les Papillons Blancs d'entre Saône et Loire



PÔLE GESTION & DÉVELOPPEMENT

. PBeSL | Siège Administratif

1 A Rue de Marmagne | 71450 BLANZY

03 85 68 40 00

. PBeSL | Antenne Administrative

10 Route de Survaux | 71600 PARAY-LE-MONIAL

03 85 81 28 78



PÔLE ENFANCE

. PBeSL | CME Les Nymphéas

et IME L'Etang du Prince

15 Avenue de Charolles | 71600 PARAY LE MONIAL

03 85 81 97 30

. PBeSL | SESSAD La Courte Échelle

10 Route de Survaux | 71600 PARAY LE MONIAL

03 85 81 97 30

. PBeSL | SESSAD et IME du Parc

16 Rue Camille Blanc | 71230 SAINT VALLIER

03 85 69 03 40



PÔLE TRAVAIL

. PBeSL | ESAT Les Charmes

Rue des Charmes | 71600 PARAY-LE-MONIAL

03 85 81 45 67

. PBeSL | ESAT Le Prélong

ZI Le Prélong | 71300 MONTCEAU-LES-MINES

03 85 67 93 33



PÔLE HÉBERGEMENT

. PBeSL | FHT et AJ Les Charmes

et PUV Les Noisetiers

Rue des Charmes | 71600 PARAY-LE-MONIAL

03 85 81 45 67

. PBeSL | FAM Les Alizés et Foyer de Vie Boréale

28 Route de Ferreuil | 71600 PARAY-LE-MONIAL

03 85 81 04 69

. PBeSL | SAJ Le Prélong

ZI Le Prélong | 71300 MONTCEAU-LES-MINES

03 85 67 57 63

. PBeSL | FAM Les Géoglyphes

et PUV Les Péroglyphes

Les Vavres | 71130 GUEUGNON

03 85 85 82 82

. PBeSL | FV et FH Bourgogne et Mercier

3 Rue de la Prise d'Eau | 71450 BLANZY

03 85 68 44 40



PÔLE SERVICES

. PBeSL | SAVS Les Frênes, L'Orée et SAFA

49 Rue de Bourgogne | 71600 PARAY-LE-MONIAL

09 70 71 29 75

. PBeSL | SAVS Léon Baudin, La Lanterne

et SAMSAH

11 BIS Rue de la Ferme | 71300 MONTCEAU-LES-MINES

09 70 71 29 75